

Cafés Compost !

Smictom du Pays de Fougères



Auteur :

Zone d'Activités de l'Aumaillerie

Allée Freyssinet

35133 Javené

[Voir le site internet](#)

Heloise Pereira

heloise.pereira@smictom-fougères.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE



La Loi AGEC oblige tous les producteurs de **biodéchets** de plus de cinq tonnes par an à les trier à la source. Cette obligation s'étendra à tous au 1^{er} janvier 2024. Dans ce contexte, les **professionnels** ayant une activité produisant des biodéchets alimentaires sont également concernés.

Ainsi, dans le cadre du programme *Territoire Économe en Ressources* (TER) de l'ADEME Bretagne, le SMICTOM du Pays de Fougères propose d'accompagner techniquement les professionnels volontaires dans la mise en place de solutions de

tri à la source de leurs biodéchets.

Après avoir envoyé environ 700 courriers aux professionnels concernés, et avoir organisé des réunions d'échange, un intérêt pour le **compostage en établissement** est ressorti, notamment de la part d'établissements scolaires.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs des Cafés Compost étaient de répondre aux **questions** et de montrer la **faisabilité** autour du compostage autonome en établissement. En effet, la plupart des professionnels nous ayant fait part de leur souhait de développer une telle solution étaient des lieux de **restauration collective** (établissement scolaires et établissements médico-sociaux). Cela nécessite donc un bon dimensionnement et un accompagnement au vu de la quantité d'apports de biodéchets.

Résultats quantitatifs

Au final, **20 personnes** ont participé aux deux Cafés Compost : 10 à chaque date.

Résultats qualitatifs

Nous savons aussi qu'au minima **trois participants** se sont lancés dans le **compostage autonome en établissement** suite à ces temps forts.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Accompagné par un Maître Composteur à son compte, le SMICTOM du Pays de Fougères a proposé deux **temps d'échange conviviaux autour du compostage** autonome en établissement : le Café Compost ! Autour d'un café et de chouquette, le Maître Composteur a pu répondre à toutes les questions sur le sujet.

Sur des créneaux de 14h à 16h les 15 et 29 mars 2023, les professionnels se sont rencontrés et ont pu découvrir les possibilités de compostage de leur biodéchets. Ces animations se sont déroulées autour de deux aires de compostage partagé du territoire.

Planning

- Nous avons été démarché par Tom Goldstein que nous avons rencontré le 6 février 2023. Il nous a détaillé ses activités en tant que Maître Composteur en entreprise individuelle : installation de site de compostage collectif, suivi de sites et demi-journée de formation. Il nous a évoqué le format « Café Compost » qui nous a tout de suite plu.
- Par la suite, nous lui avons demandé un devis pour deux Cafés Compost qu'il nous a envoyé le 8 février 2023, et nous avons décidé d'en organiser un sur chaque EPCI principal du territoire. Nous avons donc trouvé deux sites de compostage collectif exemplaires : un au SMICTOM à Javené (Fougères Agglomération) et un à Maen Roch (Couesnon Marches de Bretagne).
- Après quoi, nous avons décidé des dates des Cafés Compost le 10 février 2023 et envoyé les invitations et inscriptions par mail la même journée, soit un peu plus d'un mois à l'avance.
- Nous avons fait une relance au bout de deux semaines et un rappel aux inscrits la veille.

Moyens humains

1 Chargée de mission Économie Circulaire

Moyens financiers

- Budget total :
 - 187, 79€ pour l'animation des deux Cafés Compost
 - 6€ pour les chouquettes
 - Soit, 193, 79€ au total

Partenaires mobilisés

Le Maître Composteur était un prestataire extérieur. Son entreprise, domiciliée à Rennes, s'appelle Le Grand R'

- Parties prenantes :
 - Nous avons convié tous les établissements scolaires du territoire car nous avons été sollicités par un grand nombre d'entre eux quant à la mise en place de compostage autonome en établissement.
 - Les professionnels ayant participé aux réunions d'information sur le tri à la source des biodéchets alimentaires de septembre 2022 ont également été invités.
 - Nos relais ont été les mairies, les EPCI et les Délégués syndicaux du SMICTOM.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

- Trouver des créneaux horaires permettant une large mobilisation. Nous avons choisi les mercredis après-midi, car le personnel des établissements scolaires est

disponible sur ces temps-ci.

- Mobiliser des élus sur ces créneaux. Notre élue à la Prévention travaillant en milieu scolaire, elle a pu se rendre disponible aux deux dates.
- La météo. Nous avons de la chance sur les deux Cafés Compost (pas de pluie), cependant il aurait peut-être été plus judicieux de les organiser en mai/juin quand il fait plus doux.

Recommandations éventuelles

Nous recommandons une très bonne phase de communication et de mobilisation en amont.

Mots clés

TRI A LA SOURCE | VALORISATION ORGANIQUE | COMPOSTAGE | ADMINISTRATION PUBLIQUE | ENSEIGNANTS | COMPOSTAGE AUTONOME EN ETABLISSEMENT | GESTION DE PROXIMITE | EDUCATION ENVIRONNEMENTALE | BIODECHET

Dernière actualisation

Mai 2024

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Nicolas ULRICH

nicolas.ulrich@ademe.fr

Direction régionale Bretagne